

## AVIS PUBLIC

***Aux personnes intéressées par le projet de Règlement 2024-192 concernant la composition du conseil municipal, une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du conseil.***

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
  - a) Le projet de Règlement numéro 2024-192 *concernant la composition du conseil municipal.*

Ce règlement a pour objet:

De réduire la composition du conseil municipal de 6 conseillers à 4 conseillers. Donc, de prévoir que le conseil sera composé, à compter de la prochaine élection générale, du maire et de quatre (4) conseillers.
2. Une **assemblée publique de consultation aura lieu le samedi 5 octobre 2024 à compter de 10h00 à l'hôtel de ville** située au 53, rue des Pionniers à La Macaza. Au cours de cette assemblée, le projet de Règlement numéro 2024-192 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de Règlement numéro 2024-192 peut être consulté de 8 heures à midi et de 13 heures à 16 heures 30, du lundi au jeudi, ainsi que le vendredi de 8 heures à midi au bureau municipal situé au 53, rue des Pionniers à La Macaza. Il est également disponible sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet Règlement.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 19<sup>E</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2024**

Le directeur général et greffier-trésorier



Antoine Guilbault-Houde

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Antoine Guilbault-Houde, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER



Antoine Guilbault-Houde